

Ville d'Orgeval

LA MAIRIE
RECRUTE



AGENT D'ENTRETIEN ESPACES VERTS (H/F)

RECRUTEMENT STATUTAIRE AU CADRE D'EMPLOI
DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX OU
À DÉFAUT PAR VOIE CONTRACTUELLE

POSTE À POURVOIR AU 1^{er} janvier 2024

Ville de 7000 habitants, membre de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O), Orgeval connaît une forte croissance démographique. Située dans les Yvelines aux portes de Paris (15 minutes de la Défense), la ville offre les atouts d'une ville dynamique dans un cadre de vie naturel et préservé. Ses nombreux équipements publics (écoles, bibliothèque, centres de loisirs, gymnases, salle intergénérationnelle, salle culturelle), son tissu associatif et son patrimoine la rendent attractive.



Adresser CV +
lettre de motivation
à l'attention de
Monsieur le Maire
à l'adresse suivante :
Mairie d'Orgeval
123, rue du Dr Maurer
78630 Orgeval

Ou par email :
recrutement@mairie-orgeval.fr

La mairie recrute un agent d'entretien (H/F) des espaces verts qui sera en charge de la création et de l'entretien des espaces verts et fleuris de la commune.

MISSIONS

Sous la responsabilité hiérarchique de votre responsable des services techniques, vous aurez pour missions principales :

- La préparation et la création des massifs floraux
- Les plantations
- Le nettoyage et l'évacuation des déchets
- La mise en sécurité des chantiers
- Le désherbage
- Le débroussaillage
- La tonte
- La taille de haies
- Le petit élagage
- L'entretien du matériel
- L'engazonnement

Vous aurez en missions secondaires

- Des travaux de voirie, la réfection des chemins
- Le salage et déneigement de la voirie en période hivernale
- Les astreintes d'exploitation
- La manutention diverse dans le cadre des manifestations ponctuelles
- La sortie des conteneurs des bâtiments communaux
- Le portage de repas en cas d'absence de l'appariteur
- Le soutien aux équipes « bâtiments » « manifestation et voirie »

PROFIL

Expérience similaire appréciée

CAP, BEP ou BP

Formation gestes et postures

Formation aux règles de sécurité

Permis B obligatoire

Esprit d'équipe et autonomie

Respecter la discrétion professionnelle et avoir un excellent relationnel

Ponctualité, Disponibilité et réactivité

CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRAVAIL

Temps de travail : 36h30 annualisé

25 CA et 9 jours de RTT

RÉMUNÉRATION

Statutaire + RIFSEEP + 13^e mois (sous conditions)

Participation de l'employeur aux mutuelles labellisées

Collectivité adhérente au CNAS + COS



www.ville-orgeval.fr